

Henri Gagnebin raconte son métier avec humour et liberté

par Blanche STRUBIN

Ce serait faire injure aux lecteurs de « La Tribune de Genève » que de leur présenter Henri Gagnebin. Depuis qu'en 1962 il a inauguré, dans les colonnes de ce journal, la publication régulière d'articles consacrés à la musique, nombreux sont ceux qui le lisent avec intérêt, profit et agrément. C'est qu'à une vaste érudition qui lui permet d'aborder les sujets les plus divers, il joint un style alerte, direct, aussi éloigné de la pédanterie que de l'emphase, d'une

Car l'humour abonde, dans ces pages, tantôt empreint de bonhomie, tantôt féroce. Quelques exemples, parmi d'autres : le chapitre intitulé « Petit traité de décomposition musicale », où l'auteur prodigue aux jeunes compositeurs des conseils fort avisés pour se faire le plus rapidement possible une réputation flatteuse ; ce « Pays des oubliettes », notre chère Romandie, dont le château de Chillon est un symbole, avec ses oubliettes prisées par les touristes

son quand ils sont érigés en doctrines sacro-saintes ou qu'ils aboutissent à des extravagances aberrantes. « Au milieu du hourvari de la musique contemporaine, on souhaiterait un nouveau Schubert, qui composait sans se poser de problèmes, mais qui trouvait, lui, du nouveau, du vrai nouveau ». Ces considérations prennent d'autant plus de poids qu'elles viennent d'un homme qui n'a rien d'un « passiste », qui ne nourrit aucun préjugé et qui déclare formellement : « A mon avis, toute manière d'en faire (de la musique) peut être bonne, à la condition que ce soit de la musique et non une abstraction, un produit stérilisé par le rejet de ce qui est sensible, personnel et humain ».

La véhémence dont témoigne ici Henri Gagnebin est la saine réaction de l'artiste qui revendique sa liberté, n'acceptant ni le sectarisme, ni les idéologies, politiques ou autres, ni les modes (être à tout prix « de son temps ») ni le snobisme. Et à ceux qui prétendent que la musique tonale est enterrée à tout jamais, il répond par ce mot de Schoenberg lui-même, à la fin de sa vie : « Il y a encore beaucoup de choses à découvrir dans le ton d'un majeur ».

Ses préoccupations vont également — comme on le comprend ! — à la crise que traverse la musique religieuse. Et là, le ton se fait inquiet, grave, car grave est le sujet. Animé d'une foi vibrante, Gagnebin n'admet pas que l'on profane le sacré, sous prétexte de faire du nouveau. A propos de la fameuse réforme liturgique, commentant l'affirmation d'un ecclésiastique selon laquelle « il existe aujourd'hui un style musical d'un éventail très large, puisqu'il va du yé-yé à la musique concrète », le compositeur, tout protestant qu'il est, s'insurge : « Ainsi, pour ce digne prêtre, cet « éventail très large » est circonscrit par le yé-yé et la musique concrète, autrement dit entre les chansonnettes bêlées, d'une bêtise à pleurer, et les effets de carreaux cassés et de pierres concassées. Triste. » Et, objectivement, il ajoute : « Dans les Eglises réformées, la question d'une musique nouvelle se pose avec moins de virulence. Mais qu'on ne se y trompe pas, sous un calme apparent, de sourds mouvements se manifestent qui pourraient mener loin ». Musique, mon lancinant souci...

Bien des choses seraient encore à relever, dans cet ouvrage riche de substance et de pensée. Par ce que j'en ai dit, par les nombreux extraits que j'en ai tirés, peut-être aurai-je néanmoins réussi à en donner un reflet aussi exact que possible — quoique incomplet. Une chose est certaine : il apportera un baume à ceux qui, au nom d'un idéal de beauté (terme suranné, mais tant pis !) souffrent de voir le sort que l'on fait trop souvent, de nos jours, à la musique, cet art plus vulnérable peut-être que nul autre. Il sera utile à ceux que désorientent tous ces mouvements contraires et qui cherchent sincèrement à comprendre : ils y trouveront un critère de jugement, fait d'équilibre, d'intelligence et de sensibilité. Quant à ceux qui le rejetteront avec mépris, appartiendront-ils à cette catégorie de « pisse-froid, pince-museau, prêche-à-mort et cul-baise » à qui, avant de remercier ses maîtres et amis et de battre sa coulpe, Henri Gagnebin tend un « poing final » ?



Henri Gagnebin : « à condition que ce soit de la musique... »

sûreté de langue d'ailleurs parfaite, qui ne craint pas le tour familier et noué, entre l'auteur et son public, un lien à la fois personnel et vivant.

Ces qualités, on les retrouve avec plaisir dans *Musique, mon beau souci*, qui vient de sortir aux Editions de La Baconnière, Neuchâtel, et dont le sous-titre, « Réflexions sur mon métier », situe immédiatement l'ouvrage. Il s'agit de quelques articles parus dans des revues et des quotidiens (dont « La Tribune de Genève ») et de beaucoup d'inédits. Qu'on ne se laisse cependant pas rebuter par le mot de « métier » : rien, dans ces écrits, qui relève de la terminologie compliquée à laquelle se croient tenus les « spécialistes », encore moins de ces formules abscones dans le genre « frais musicaux », « temps lisse ou temps strié », « perception subliminaire, littéralement en dessous du seuil conscient » que l'auteur cite en passant, non sans ironie. Henri Gagnebin s'adresse à tous, simples mélomanes ou musiciens professionnels, et c'est son grand mérite.

Un autre mérite, tout aussi grand : le bon sens, que l'on salue avec d'autant plus de joie que cette denrée précieuse tend à se raréfier de nos jours. A une époque où s'affrontent les théories les plus contradictoires, où une œuvre d'art ne devient « valable » que dans la mesure où elle est « problématique », Henri Gagnebin sait raison garder. En quelques mots percutants, il remet toutes choses à leur vraie place. D'un coup d'épingle malicieux, il crève les baudruches les mieux gonflées.

et où sombrent les artistes du terroir les plus doués. Et il est fort plaisant de voir Henri Gagnebin, fondateur du Concours international d'Exécution musicale de Genève, se traiter lui-même d'apprenti sorcier ouvrant les vannes d'un flot irrésistible », face aux concours qui prolifèrent actuellement, par le monde, comme champignons après la pluie. Enfin, il y a ces « Définitions, citations et boutades » où il consigne des pensées d'auteurs entremêlées de réflexions de son cru : « Le plus court chemin de Genève à Lausanne passe par Paris », « On appelle honoraires ceux qui n'en touchent pas »...

La poésie aussi fleurit au détour d'une phrase. Ainsi, de cette évocation de l'enfant qu'il fut, ou encore de ces considérations sur la nature et ses rapports avec l'art des sons, vibrant hommage à une source d'inspiration merveilleuse, où l'on sent que l'auteur a puisé plus d'une fois force et courage.

En tant que compositeur, Gagnebin en vient tout naturellement à examiner la situation présente de la musique. Après s'être interrogé sur le « Mystère de la création », ce phénomène encore inexplicable dans son essence et dont l'étude « sera peut-être l'œuvre d'un artiste psychologue de l'avenir », il analyse les diverses tendances actuelles : musique concrète, musique électronique, dodécaphonisme (« cette camisole de force », « l'académisme de notre époque ») et ses dérivés. Avec lucidité, il dénonce la menace de dessèchement que comportent ces systèmes, à plus forte rai-